

## **Loin d'être une affaire conclue : l'Europe et le traité d'interdiction nucléaire**

**Article by Olamide Samuel**

December 9, 2021

Dans un moment rare de la politique étrangère, la politique nucléaire a été propulsée sous le feu des projecteurs lorsque le traité d'interdiction nucléaire est entré en vigueur en janvier 2021, signalant un nouvel élan pour la non-prolifération et le désarmement. Bien que le nombre d'armes nucléaires soit au plus bas depuis 50 ans, les stocks mondiaux recommencent à augmenter et les pays européens ont pour la plupart ignoré l'effort multilatéral visant à interdire la bombe. Pour les partis écologistes, construire une dynamique de désarmement à partir du traité dépend de la formulation de nouvelles réponses aux sources d'insécurité et d'instabilité auxquelles l'Europe est confrontée.

Alors que le traité sur l'interdiction des armes nucléaires commence à ancrer une norme mondiale contre les armes nucléaires, le mouvement vert, en plein essor en Europe, arrivera bientôt à un carrefour où ses principes directeurs de responsabilité environnementale, d'extension de la justice, de démocratie inclusive et de non-violence contrasteront fortement avec les ramifications de politique étrangère de leurs gains électoraux prévus. L'un des domaines où ce contraste sera le plus marqué est la question des armes nucléaires.

La perspective d'un monde exempt d'armes nucléaires est l'une des préoccupations de longue date de l'humanité depuis l'aube de l'ère atomique. Si l'on se réfère à la toute première résolution de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) en 1946, qui appelait au "contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour garantir son utilisation uniquement à des fins pacifiques" et exigeait en outre "l'élimination des armes atomiques des armements nationaux", deux choses sont claires. Premièrement, cette aspiration incarne les inquiétudes d'une majorité écrasante d'États qui préféreraient voir l'une des découvertes les plus phénoménales de l'humanité réservée à l'exploration scientifique pacifique. Deuxièmement, l'adoption de cette aspiration au sein du système des Nations unies témoigne de notre foi collective dans les perspectives de parvenir au désarmement nucléaire par le biais de cadres multilatéraux.

### **Un marché épuisé**

Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), entré en vigueur en 1970, est depuis lors la pierre angulaire de l'ordre mondial de non-prolifération et de désarmement. Cinq États dotés d'armes nucléaires – les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Chine et la Russie – ont conservé temporairement le droit de posséder des armes nucléaires, tandis que les autres États non dotés d'armes nucléaires se sont plus ou moins abstenus d'en acquérir. Cet arrangement a été conclu pour garantir que les États non dotés d'armes

nucléaires puissent accéder aux technologies nucléaires à des fins pacifiques, tandis que, conformément à l'article VI du traité, les États dotés d'armes nucléaires restent juridiquement tenus de "poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires" et au désarmement (général et complet) nucléaire.

*En réalité, les armes nucléaires en Europe ne font que refléter l'enracinement d'une rivalité politique de longue date entre grandes puissances.*

Si l'on adopte une approche purement quantitative, cet arrangement dans le cadre du traité de non-prolifération s'est avéré être une réussite dans l'ensemble. Fidèle à la promesse d'éliminer les armes atomiques des armements nationaux, le nombre d'armes nucléaires n'a cessé de diminuer et, avec environ 13 500 armes, il n'a jamais été aussi bas au cours des 50 dernières années. Seuls quatre États (Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord) ont acquis des armes nucléaires en dehors du régime du traité de non-prolifération, et nous n'avons pas assisté à l'utilisation d'armes nucléaires dans un conflit depuis Hiroshima et Nagasaki. Toutefois, les horreurs constantes et concomitantes de l'utilisation, des essais et de l'extraction d'uranium des armes nucléaires ont illustré l'ampleur considérable des questions qui ne sont pas directement régies par le TNP. L'incapacité persistante des États dotés d'armes nucléaires à préciser la manière dont ils parviendraient à un désarmement nucléaire vérifiable, exécutoire et irréversible a également été une source d'anxiété soutenue. Cela a réaffirmé les soupçons selon lesquels les États dotés d'armes nucléaires n'honoreront jamais leurs obligations de désarmement formulées dans le "grand marché" du traité de non-prolifération. Même les plus ardents défenseurs du désarmement ont vu leur optimisme amoindri par les investissements considérables des États dotés d'armes nucléaires dans leurs programmes de modernisation, la course aux armements persistante et les rivalités géopolitiques dans un environnement sécuritaire en constante détérioration.

Au niveau des États, la politique nucléaire semble être l'antithèse des principes de la démocratie verte qui valorisent une organisation ouverte, durable, juste et féministe de la société. L'opposé d'ouvert, parce que la sécurisation de la politique des armes nucléaires s'est produite à un tel point qu'elle a été éloignée du fonctionnement de la politique "ordinaire" et séquestrée dans des domaines couverts par l'opacité et le secret. Le contraire de durable, car la logique fondamentale de la dissuasion n'a jamais évolué au-delà de l'endiguement des crises ; elle s'enlise constamment dans la fermeture ad hoc de voies menant à l'utilisation du nucléaire, au lieu d'évoluer vers des approches plus structurelles et à long terme de la réduction du risque nucléaire. Le contraire de juste, car l'entreprise nucléaire ne reconnaît pas l'impact négatif et durable de l'extraction d'uranium et des essais nucléaires sur les individus et les sociétés (en particulier dans le Sud) qui y ont été soumis. Le contraire de féministe, car il s'agit d'une sphère hypermasculine de la politique qui s'est montrée particulièrement allergique à la représentation équitable des intérêts entre les sexes.

## **Our latest edition - Moving Targets: Geopolitics in a Warming World - is out now.**

It is available to read online & order straight to your door.

[READ & Order](#)

### **Un désarmement si vert**

Pourtant, fidèle aux idéaux de la politique verte, le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (traité d'interdiction nucléaire), défendu par les défenseurs de la justice sociale et réparatrice, est fondé sur des principes humanitaires fondamentaux. Le traité propose la mise en œuvre d'obligations positives et est déterminé à ancrer et à renforcer la norme contre les armes nucléaires et l'entreprise associée. Reflétant le soutien massif de la campagne de base, les partisans du traité d'interdiction nucléaire se sont appuyés sur l'organisation de communautés actives et diverses dans le monde entier pour faire pression sur les États afin qu'ils reconnaissent explicitement les conséquences humanitaires des armes nucléaires et remettent en question la moralité de leur maintien et de leur utilisation potentielle.

La conférence d'examen du TNP de 2010, au cours de laquelle les États parties ont exprimé leur "profonde inquiétude quant aux conséquences humanitaires catastrophiques de toute utilisation d'armes nucléaires", est particulièrement intéressante. À bien des égards, cette reconnaissance a été le catalyseur des appels ultérieurs du Comité international de la Croix-Rouge en faveur de l'adoption d'un accord juridiquement contraignant qui interdirait et éliminerait les armes nucléaires. Des organisateurs locaux se sont regroupés autour de l'initiative humanitaire, dont la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) a été le fer de lance à travers plusieurs résolutions de l'AGNU et conférences humanitaires de 2012 à 2015. Ces efforts ont abouti à la résolution L.41 de l'AGNU et à une conférence des Nations unies visant à négocier un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires. Le traité d'interdiction nucléaire est le résultat de la conférence des Nations unies.

*Le traité d'interdiction nucléaire, défendu par les défenseurs de la justice sociale et réparatrice, est fondé sur des principes humanitaires fondamentaux.*

Il a été adopté le 7 juillet 2017 et est entré en vigueur le 21 janvier 2021. Il est interdit aux signataires du traité d'interdiction nucléaire de participer à toute activité liée aux armes nucléaires, y compris le développement, les essais, la production, l'acquisition, la possession, le stockage, l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Le traité va plus loin en interdisant le placement d'armes nucléaires sur le territoire des signataires et en les obligeant à offrir une assistance adéquate aux personnes touchées par l'utilisation ou l'essai d'armes nucléaires. Un lien étroit avec l'environnement peut être trouvé dans l'obligation faite aux signataires du traité d'interdiction nucléaire de prendre "les mesures

nécessaires et appropriées pour assainir l'environnement des zones ainsi contaminées" en raison des essais et de l'utilisation d'armes nucléaires et de dispositifs explosifs nucléaires.

Les liens entre le traité d'interdiction nucléaire et la politique verte vont au-delà des implications de la synergie idéologique. En fait, les résolutions du conseil des Verts européens soulignent le soutien de longue date à l'interdiction nucléaire, le rejet des armes nucléaires en tant qu'instruments de coercition nationale, le rejet du partage nucléaire en Europe et du concept stratégique de l'OTAN, le soutien actif aux conférences sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. Les Verts ont facilité une campagne d'alignement à l'échelle européenne pour que tous les gouvernements signent et ratifient l'interdiction nucléaire, y compris pour que les gouvernements municipaux et régionaux s'alignent sur le traité.

D'autre part, le traité d'interdiction nucléaire a fait l'objet d'une opposition persistante de la part de tous les États dotés d'armes nucléaires et de leurs alliances de sécurité. Plus récemment, en décembre 2020, l'OTAN a affirmé que le traité d'interdiction "n'entraînera pas l'élimination d'une seule arme nucléaire". Les membres de l'alliance ont soit exprimé leur opposition au traité, soit pris leurs distances, privilégiant plutôt l'approche par étapes. Néanmoins, le traité d'interdiction nucléaire est l'expression juridique d'un grand nombre de personnes, à savoir que les armes nucléaires et le recours à la dissuasion sont incompatibles et éthiquement inacceptables dans les sociétés qui valorisent la durabilité écologique et politique.

Ces dernières années, les Verts ont connu un essor important en Europe, où ils font partie de coalitions gouvernementales en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Irlande, au Luxembourg et en Suède. Dans ces pays, il est possible d'établir une corrélation entre l'influence politique accrue des Verts et l'importance du soutien au traité d'interdiction. Par exemple, l'Autriche et l'Irlande sont déjà signataires du traité.

En Allemagne, la politique des Verts a été accélérée par les victoires réalisées par le mouvement pacifiste contre la bombe. Plus récemment, les succès électoraux prévus des Verts (qui sont déjà bien représentés dans les coalitions gouvernementales de 11 des 16 États allemands) pourraient renforcer la perspective d'une traduction plus visible de leurs idéaux en politique. Un succès considérable en Allemagne marquerait également le début d'une nouvelle ère politique pour l'Europe. Les Verts sont désormais de plus en plus perçus comme étant plus "pragmatiques" et "centristes" - et leur socialisation progressive dans des rôles décisionnels sur le continent les rapproche de plus en plus des préoccupations de politique étrangère. Le moment est bientôt venu où les Verts ne seront plus des *outsiders* protestataires sur des questions de politique étrangère difficiles concernant la sécurité et la politique nucléaire. Quand viendra ce moment, le soutien des Verts au désarmement nucléaire devra produire des pratiques concrètes qui contesteront et remplaceront des pratiques plus établies d'équilibrage stratégique fondées sur la logique de la dissuasion nucléaire. On s'attend à ce qu'ils mettent en pratique ce qu'ils prêchent, une fois élus en grand nombre.

## **Aux commandes**

Dans cette nouvelle ère de responsabilités décisionnelles accrues, et au milieu des appels à manifester pour une Europe plus "démocratique", il sera crucial que les Verts continuent

d'avancer au même rythme que leurs partisans de base. Ceci afin de corriger ce qui a été perçu comme un "déficit démocratique" de longue date [lire la série du Green European Journal sur l'avenir de l'Europe] qui mine la "Schicksalsgemeinschaft" (communauté de destin) au niveau européen, sur nombre de questions pertinentes. On peut raisonnablement s'attendre à ce que les Verts continuent à défendre la "liberté par l'autodétermination", conformément aux principes directeurs adoptés en 2006. Mais en introduisant la dimension nucléaire, comment une Europe dirigée par les Verts pourrait-elle apaiser les préoccupations légitimes des pays d'Europe centrale et orientale en matière de sécurité à la lumière des intérêts stratégiques de la Russie qui sont en contradiction avec l'autonomie politique individuelle et collective, tout en répondant aux majorités écrasantes dans les pays d'Europe occidentale où les Verts sont plus favorables à la signature du traité d'interdiction nucléaire?[1]

Comment pourraient-ils gérer les questions de légitimité et de responsabilité, alors que la résolution parlementaire de 2016 de l'UE appelant les États membres de l'UE à "soutenir la convocation" et à "participer de manière substantielle" à la négociation du traité d'interdiction nucléaire, a été largement ignorée par les missions des États membres de l'UE aux Nations unies ? Compte tenu de la nucléarisation accrue et de la projection de forces de l'alliance, comme en témoignent les programmes d'augmentation du nombre d'ogives au Royaume-Uni et aux États-Unis, comment le maintien des contributions de l'OTAN à hauteur de 2 % du PIB pourrait-il être équilibré avec une défense "compatible avec le climat", qui réduit les chances d'atteindre les objectifs d'un réchauffement inférieur à 2 degrés Celsius ?

*Le moment est bientôt venu où les Verts ne  
seront plus des outsiders protestataires sur des  
questions de politique étrangère difficiles.*

Les difficultés posées par ces questions ne sont que quelques-unes des énigmes qu'il faudra résoudre dans la pratique, à un moment ou à un autre dans un avenir proche. Ces questions mettent également en lumière un paradoxe considérable. D'une part, les Verts ont conservé leur position pacifiste et anti-guerre sur la question du désarmement nucléaire parce qu'elle bénéficie d'un soutien politique solide au niveau local. Il s'agit d'une solution simple et sans ambiguïté au problème des armes nucléaires qui ont suscité une inquiétude réelle et généralisée. L'idée que l'abandon de ces armes de destruction massive violentes, immorales et non civilisées est la seule condition préalable à une paix durable est une idée qui transcende les questions détournées d'équilibre stratégique et de couverture militaire – des questions qui n'ont fait qu'entraver les souhaits du plus grand nombre. C'est une idée qui fait appel aux parties les plus saines, les plus justes et les plus altruistes du raisonnement humain. D'autre part, la mise en œuvre du désarmement nucléaire dans la pratique soulève des questions inconfortables qui pourraient détourner les politiques vertes de l'idée que les armes en elles-mêmes sont les principales sources d'insécurité et d'instabilité. En réalité, les armes nucléaires en Europe ne font que refléter l'enracinement d'une rivalité politique de longue date entre grandes puissances. Si l'on considère le paysage stratégique européen, les propositions de désarmement immédiat (unilatéral ou multilatéral) devront s'accompagner de solutions durables aux différends politiques et

territoriaux existants (et aux capacités conventionnelles) qui s'articulent autour d'une dépendance aux armes nucléaires depuis bien trop longtemps. Ces différends et capacités existants ne peuvent plus être considérés comme des sources résiduelles de tensions dans un système désarmé, étant donné qu'ils pourraient très bien inciter au réarmement si on les laisse échapper à tout contrôle.

Pour faire face à ce paradoxe dans une Europe plus démocratique, il faudrait définir et partager collectivement le problème au sein d'un *demos* continental. Il faudrait un engagement systématique avec les 27 *demos*, mais aussi avec les États-Unis, la Russie et d'autres intérêts qui façonnent le paysage sécuritaire européen. Il faudrait ordonner de manière chorégraphiée les efforts de confiance et de démobilisation, de façon à ne pas exposer dangereusement l'Europe à des tricheries opportunistes. Et pourtant, il faudrait également maintenir l'impression que de réels progrès (et non des paroles en l'air systématiques) sont réalisés en matière de désarmement, alors que ce processus, qui devrait prendre du temps, est en cours. Mais tous ces objectifs doivent être atteints, et la dynamique doit être maintenue, même si l'intelligibilité du processus devient de plus en plus détaillée et sophistiquée au point de ne plus s'inscrire dans le débat politique public, si l'éclat idéaliste est corrompu par les engagements "étape par étape" des parties prenantes, et si les avantages électoraux marginaux de la question du désarmement nucléaire deviennent un facteur de motivation moins important. Et c'est à ce moment-là, comme aujourd'hui, que les défenseurs indépendants du désarmement devront servir d'interlocuteurs entre la base et la haute politique, afin de préserver la dynamique, l'intelligibilité et la légitimité de l'entreprise du désarmement.

---

[1] Les Verts sont favorables à la signature du traité d'interdiction nucléaire à 64 % en Belgique, 68 % en Allemagne, 70 % en Italie, 62 % aux Pays-Bas.



Olamide Samuel is a Track II diplomat and researcher in arms control, nuclear politics and international security. He was the Coordinator of SCRAP Weapons, and a Senior Teaching Fellow at SOAS University of London 2019 – 2021. He is currently an EU funded research associate in Nuclear Politics at the University of Leicester, UK.

Published December 9, 2021

Article in French

Translation available in English

Published in the *Green European Journal*

Downloaded from <https://www.greeneuropeanjournal.eu/loin-detre-une-affaire-conclue-leurope-et-le-traite-dinterdiction-nucleaire/>

*The Green European Journal offers analysis on current affairs, political ecology and the struggle for an alternative Europe. In print and online, the journal works to create an inclusive, multilingual and independent media space. Sign up to the newsletter to receive our monthly Editor's Picks.*